



La chronique de
YVES GINGRAS

professeur d'histoire et sociologie des sciences
à l'université du Québec à Montréal, directeur scientifique
de l'Observatoire des sciences et des technologies, au Canada

CLASSER LES CLASSEMENTS... ET LES DÉCLASSER

Bien que très critiqués par les experts, les classements mondiaux des universités se sont imposés, avec des effets parfois pervers sur la gestion de ces établissements.



Depuis le milieu de la décennie 2000, de nombreux dirigeants des universités, particulièrement en Europe, attendent chaque année avec une certaine nervosité l'annonce de leur position dans divers classements mondiaux. Les classements les plus connus sont celui dit de Shanghai, produit depuis 2003 par l'université Jiao Tong de cette ville (et depuis 2009 par Shanghai Ranking Consultancy, une organisation indépendante) et, en Angleterre, celui du *Times Higher Education*.

Les experts en scientométrie et en évaluation ont fortement critiqué ces classements dès leur apparition. Malgré cela, et pour des raisons obscures, bon nombre de présidents d'université continuent non seulement de les prendre au sérieux, mais se fixent même comme objectif de grimper dans ces classements, sans trop se soucier de comprendre ce qu'ils mesurent vraiment sur le plan académique.

Ayant été parmi ceux qui ont sonné l'alarme face à cette «fièvre de l'évaluation»

il y a près de quinze ans, je ne pouvais que me réjouir de lire enfin, en novembre 2020, un «point de vue» publié dans l'influente revue *Nature* et annonçant avoir évalué et classé les classements!

Certains gestionnaires d'université veulent influencer sur les classements

L'autrice, Elisabeth Gadd, de l'université de Loughborough, au Royaume-Uni, et présidente du groupe de travail sur l'évaluation de la recherche de l'International Network of Research Management Societies, nous y apprend que leur équipe a analysé de près tous les classements et que, selon ses critères de transparence, gouvernance et validité des mesures, peu de classements sont bien classés. Se montrant ouvert à ces organisations, le groupe de

travail leur a demandé de s'autoévaluer, ce qu'elles ont toutes refusé, sauf l'équipe du CWTS, qui produit le classement de Leyde! Comme quoi les évaluateurs n'aiment pas être évalués...

L'article détaillant les travaux d'Elisabeth Gadd et ses collègues, paru en 2021, réitère et synthétise les critères auxquels devraient se conformer ces classements. De telles critiques finissent parfois par trouver des échos concrets. Ainsi, un rapport d'experts sur les universités en 2030 pour la Commission européenne affirme que l'enseignement supérieur devrait enfin aller au-delà de la manie d'évaluer sur la base de classements jugés «beaucoup trop simplistes».

Le rappel de ces critiques est bienvenu. Cependant, le texte d'Elisabeth Gadd dans *Nature* laisse de côté un aspect rarement discuté mais très important: les effets des classements sur les pratiques académiques. On sait que certaines universités modifient leur gestion pour se conformer aux critères des classements. Plus grave: certains gestionnaires veulent influencer sur les classements. Par exemple, ils écrivent aux professeurs de leur université en leur demandant des noms de contacts internationaux afin qu'ils puissent les intégrer à la base de données du classement du *Times Higher Education*, qui inclut une partie fondée sur un sondage d'opinion. Ces gestionnaires espèrent ainsi augmenter la probabilité que les personnes choisies pour classer les universités connaissent bien la leur.

On sait aussi que pour améliorer la position d'une institution dans le classement de Shanghai, il suffit que ses chercheurs indiquent tous la même adresse d'affiliation. Ainsi, la pseudofusion d'institutions diverses sous le nom de «université Paris-Saclay» s'est aussitôt traduite par la présence de ce label en quatorzième position du classement de 2020! Qui peut croire que les activités réelles des chercheurs ainsi «fusionnés» aient surpassé celles de leurs «concurrents» d'autres organismes après moins d'un an d'existence? ■

Pour la Science

La science expliquée par ceux qui la font

**COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION
DÈS MAINTENANT !**



N° 525 (Juillet 21)
réf. PL525



N° 524 (Juin 21)
réf. PL524



N° 523 (Mai 21)
réf. PL523



N° 522 (Avril 21)
réf. PL522



N° 521 (Mars 21)
réf. PL521



N° 520 (Fév 21)
réf. PL520



N° 519 (Jan 21)
réf. PL519



N° 518 (Déc. 20)
réf. PL518



N° 517 (Nov. 20)
réf. PL517



N° 516 (Oct. 20)
réf. PL516



N° 515 (Sept. 20)
réf. PL515



N° 514 (Août 20)
réf. PL514

À retourner accompagné de votre règlement à :

Service Abonnement Pour la Science – 56 rue du Rocher – 75008 Paris – serviceclients@groupepourlascience.fr

☒ **OUI, je commande des numéros de Pour la Science, au tarif unitaire de 9,40 €**

1 / JE REPORTE CI-DESSOUS LES RÉFÉRENCES à 5 chiffres correspondant aux numéros commandés :

1^{re} réf. 01 x 9,40 € = 9,40 €
 2^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €
 3^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €
 4^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €
 5^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €
 6^e réf. _____ x 9,40 € = _____ €

TOTAL À RÉGLER _____ €

2 / J'INDIQUE MES COORDONNÉES

☐ M. ☐ Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

Téléphone _____

Courriel : _____

J'accepte de recevoir les offres de Pour la Science

☐ OUI ☐ NON

3 / JE CHOISIS MON MODE DE RÈGLEMENT

☐ Par chèque à l'ordre de Pour la Science
en nous retournant ce bulletin complété



Pour retrouver tous nos numéros
et effectuer un paiement par carte bancaire,
rendez-vous sur boutique.groupepourlascience.fr

Offre valable jusqu'au 31/12/2021 en France Métropolitaine uniquement.
Les prix affichés incluent les frais de port et les frais logistiques. Les informations que nous collectons dans ce bulletin d'abonnement nous aident à personnaliser et à améliorer les services que nous vous proposons. Nous les utiliserons pour gérer votre accès à l'intégralité de nos services, traiter vos commandes et paiements, et vous faire part notamment par newsletters de nos offres commerciales moyennant le respect de vos choix en la matière. Le responsable du traitement est la société Pour la Science. Vos données personnelles ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité de leur traitement. Pour la Science ne commercialise ni ne loue vos données à caractère personnel à des tiers. Les données collectées sont exclusivement destinées à Pour la Science. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre charte de protection des données personnelles à l'adresse suivante : <https://rebrand.ly/charte-donnees-pls>. Conformément à la réglementation applicable (et notamment au Règlement 2016/679/UE dit « RGPD ») vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation de vos données personnelles. Pour exercer ces droits (ou nous poser toute question concernant le traitement de vos données personnelles), vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse protection-donnees@pourlascience.fr.

Groupe Pour la Science – Siège social : 170 bis, boulevard du Montparnasse, CS20012, 75680 Paris
Cedex 14 – Sarl au capital de 32000 € – RCS Paris B 311 797 393 – Siret : 311 797 393 000 23 – APE 5814 Z